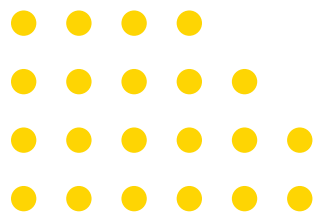


# Tendances de l'emploi des nouveaux médecins spécialistes canadiens certifiés :

Résultats de l'Enquête sur  
l'emploi du Collège royal

MISE À JOUR : DÉCEMBRE 2019





### AUTEURS DU RAPPORT :

**DANIELLE FRÉCHETTE, MPA**  
Directrice exécutive, Bureau de la recherche, des politiques de la santé et de la défense des intérêts

**ARUN SHRICHAND, MPA(M)**  
Gestionnaire, Politiques de la santé et de la défense des intérêts

**MYURI MANOGARAN, PHD**  
Analyste principale de données et de recherche, Politiques de la santé et de la défense des intérêts

### AUTRES COLLABORATEURS :

**CAROLE JACOB, MCS**  
Gestionnaire de programme, Politiques de la santé et de la défense des intérêts

**SHANNA DIMILLO, MBNF**  
Analyste principale de données et de recherche, Politiques de la santé et de la défense des intérêts



# Résumé

---

## Suivi d'une étude révolutionnaire

En 2013, le Collège royal a publié un rapport intitulé **Quelle est la réalité sous-jacente au chômage des spécialistes au Canada? Trop de médecins ou pas assez?** Le rapport présente les résultats d'une étude révolutionnaire qui a révélé l'étendue des difficultés à trouver un emploi chez les nouveaux médecins spécialistes certifiés, ainsi que les principaux facteurs d'influence qui sous-tendent ces difficultés.

Le Collège royal s'est d'abord penché sur ce problème fort complexe en 2011, dans le but de déterminer si le chômage et le sous-emploi ne sont en fait qu'une conséquence inévitable de l'offre excédentaire de médecins, ou s'il convient aussi de pointer du doigt d'autres facteurs plus subtils. Depuis lors, nous avons recueilli d'autres données au moyen d'une enquête en ligne auprès des candidats ayant réussi l'examen de certification dans une spécialité ou une surspécialité du Collège royal, puis d'une enquête de suivi auprès des spécialistes ayant déclaré ne pas avoir d'emploi clinique au moment de la certification.

Le rapport de 2013 a révélé que d'importants facteurs influent sur l'emploi des médecins et que les nouveaux spécialistes certifiés avaient de la difficulté à trouver un emploi, particulièrement dans les disciplines qui nécessitent beaucoup de ressources.

Le présent rapport résume les résultats des enquêtes de 2011 à 2018<sup>1</sup> et porte sur les points suivants :

- les tendances de l'emploi de 7178 nouveaux spécialistes certifiés par le Collège royal;
- les tendances de l'emploi des médecins selon la province;
- le temps requis aux nouveaux spécialistes pour trouver un emploi;
- les facteurs clés et les obstacles à l'obtention d'un emploi selon les nouveaux spécialistes.

## Étude sur les problèmes liés à l'emploi des spécialistes depuis 2011

Le Collège royal examine les tendances liées à l'emploi des nouveaux spécialistes et surspécialistes certifiés ainsi que les facteurs sous-jacents du chômage depuis 2011 au moyen de deux sondages en ligne distincts :

- l'Enquête sur l'emploi, envoyée à tous les nouveaux spécialistes certifiés par le Collège royal dans les 4 à 12 semaines suivant l'obtention du certificat;
- l'Enquête de suivi envoyée à tous les répondants ayant déclaré ne pas avoir d'emploi clinique au moment de la certification dans le premier sondage.

L'Enquête de suivi a été créée en 2014, à titre de complément de l'Enquête sur l'emploi du Collège royal.



---

*Remarque : Il est à noter qu'on ne s'intéresse ici qu'aux difficultés d'emploi rencontrées par les médecins spécialistes, et non les médecins de famille.*

*<sup>1</sup> La mise à jour du rapport comprend les données révisées de 2017 et les nouvelles données de 2018 recueillies dans le cadre des enquêtes longitudinales de l'Enquête sur l'emploi. Les changements apportés aux données de 2017 sont décrits plus en détail dans l'annexe du présent rapport.*

# Ce que notre enquête a révélé

---

## Les nouveaux spécialistes certifiés continuent d'indiquer qu'ils ne peuvent pas trouver d'emploi.

Depuis 2011, la proportion de nouveaux spécialistes ayant déclaré ne pas avoir d'emploi au moment de leur certification dans l'Enquête sur l'emploi se chiffrait entre 11 et 18 %. Bien que l'on ait observé une baisse du pourcentage de répondants ayant déclaré avoir eu de la difficulté à trouver un emploi dans l'Enquête sur l'emploi de 2017 (12 %) et de 2018 (11 %), ces proportions représentent tout de même un nombre inquiétant de nouveaux spécialistes qui ont des problèmes liés à l'emploi. Nous suivrons de près les données des futures enquêtes afin de déterminer s'il s'agit d'une nouvelle tendance et quelles en sont les causes sous-jacentes.

Les nouveaux spécialistes ayant indiqué ne pas avoir d'emploi au moment de la certification ont déclaré qu'ils poursuivaient leur recherche d'emploi ou qu'ils prévoyaient suivre une formation supplémentaire, dont une formation clinique avancée (stage de perfectionnement et surspécialisation).

## Des difficultés liées à l'emploi encore plus importantes persistent pour les spécialistes en chirurgie et dans les autres disciplines qui nécessitent beaucoup de ressources

Conformément aux résultats du rapport de 2013, les données confirment toujours la tendance selon laquelle les spécialités chirurgicales et nécessitant beaucoup de ressources sont davantage touchées par les problèmes d'emploi.

- Les spécialistes en neurochirurgie et en radio-oncologie ont déclaré avoir de la difficulté à trouver un emploi à chacune des huit années de collecte des données.
- Les spécialistes en chirurgie orthopédique ont déclaré avoir de la difficulté à trouver un emploi pendant sept des huit années de collecte de données.

## De nombreux médecins spécialistes nouvellement certifiés suivent une formation supplémentaire parce qu'ils pensent ainsi améliorer leurs perspectives d'emploi à long terme

Année après année, entre 42 % et 51 % des répondants ont déclaré qu'ils prévoyaient poursuivre leur formation après la certification. Même si ces médecins ne prévoyaient pas entrer sur le marché du travail médical au moment de l'enquête, une grande partie notait que cette décision était fortement influencée par leur perception du marché du travail. D'autres questions posées à cette cohorte ont révélé que 54 % des répondants affirmaient qu'ils suivaient une formation supplémentaire pensant que cela augmenterait leurs chances de trouver un emploi à long terme.

## Les tendances de l'emploi des médecins varient selon la province

Les données moyennes recueillies entre 2011 et 2018 démontrent que seulement 8 % des répondants ayant suivi un programme de résidence en Saskatchewan ont déclaré ne pas avoir décroché d'emploi clinique; la proportion de spécialistes toujours en recherche d'emploi affiche le double chez les répondants ayant suivi une formation dans d'autres provinces, notamment en Ontario et en Alberta (16 % chacun). Les difficultés liées à l'emploi touchaient aussi, dans une proportion moindre, les nouveaux spécialistes ayant suivi une formation à Terre-Neuve-et-Labrador (9 %), au Québec et au Manitoba (11 % chacun), en Nouvelle-Écosse et en Colombie-Britannique (15 % chacun).

Outre les spécialistes qui ont signalé avoir de la difficulté à trouver un emploi, les spécialistes ayant indiqué vouloir poursuivre leur formation affichent aussi des écarts provinciaux :

- **55 %** des répondants ayant suivi une formation au Manitoba et à Terre-Neuve-et-Labrador ont déclaré qu'ils prévoyaient poursuivre leur formation après la certification, par rapport à
- **43 %** (chacun) des répondants ayant suivi une formation en Alberta, en Colombie-Britannique, en Nouvelle-Écosse et en Ontario

Même si le désir de poursuivre sa formation peut être un choix de carrière planifié — comme l'obtention d'un certificat dans une surspécialité — les recherches du Collège royal démontrent que la façon dont les nouveaux spécialistes perçoivent le marché du travail influence souvent leur décision de suivre une formation supplémentaire.

## Certains médecins spécialistes peuvent mettre plus d'un an pour trouver un emploi clinique

Certains spécialistes nouvellement certifiés réussissent à obtenir un emploi en tant que consultants indépendants avant la fin de leur formation alors que d'autres n'ont pas cette chance. Les deux tiers des répondants

à l'Enquête de suivi (données cumulatives totales de 2013 à 2017) ont indiqué avoir trouvé un emploi dans les 13 semaines suivant l'obtention de leur certificat; l'autre tiers a indiqué avoir mis jusqu'à 75 semaines suivant l'obtention du certificat du Collège royal pour décrocher un emploi clinique. Dans l'ensemble, une proportion plus élevée de surspécialistes que de spécialistes a déclaré avoir mis plus d'un an à trouver un emploi.

## Les nouveaux médecins spécialistes sont confrontés à divers obstacles à l'obtention d'un emploi clinique

On a demandé aux nouveaux spécialistes en recherche d'emploi quels sont, selon eux, les plus grands obstacles à l'obtention d'un emploi.

## Six facteurs principaux ont été signalés :

1

Pas assez de postes disponibles dans leur spécialité au Canada

2

Mauvais accès aux offres d'emploi

3

Désir ou nécessité de rester près de la famille

4

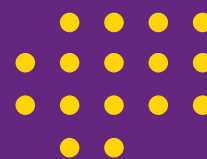
Contraintes liées à l'emploi du conjoint/ de la conjointe

5

Manque de ressources liées aux soins de santé (financement, temps d'accès aux salles d'opération)

6

Départ à la retraite tardif des médecins et chirurgiens chevronnés (et leur hésitation à partager les ressources)



## Les nouveaux médecins spécialistes connaissent bien les facteurs qui facilitent l'obtention d'un emploi clinique

Les chercheurs d'emploi et les spécialistes qui ont récemment décroché un emploi s'accordent pour fournir les trois conseils suivants à leurs confrères en recherche d'emploi :

- **ÉTABLISSEZ UN RÉSEAU** afin de mieux connaître les possibilités d'emploi, trouver l'information au sujet des postes qui ne sont pas affichés et accroître votre visibilité en tant que chercheur d'emploi.
- **SUIVEZ UNE FORMATION SUPPLÉMENTAIRE** puisqu'il s'agit souvent d'une exigence d'emploi et d'une mesure provisoire lorsque vous ne trouvez pas d'emploi.
- **FAITES PREUVE D'OUVERTURE** quant au lieu de pratique, et soyez disposé à déménager au Canada/à l'étranger pour améliorer vos chances d'emploi.

## Les problèmes liés à l'emploi des médecins spécialistes sont multifactoriels

Il est faux de présumer que les médecins spécialistes ont de la difficulté à trouver un emploi parce qu'il y a trop de spécialistes au pays (« excédent de médecins »). L'Enquête sur l'emploi du Collège royal démontre que les problèmes liés à l'emploi des médecins sont multifactoriels et qu'ils découlent en fait de lacunes dans la planification des effectifs et des soins de santé.

La planification des effectifs met actuellement l'accent sur l'harmonisation des effectifs médicaux et des besoins de la société en matière de santé; d'importants éléments ne sont pas pris en considération, notamment le lien entre les ressources nécessaires à la pratique et l'employabilité. D'autres facteurs influencent aussi l'analyse des tendances liées à l'emploi, notamment les obligations familiales et l'accès aux offres d'emploi.

## Les prochains rapports étudieront les données plus en détail

D'autres rapports analyseront des questions récurrentes liées aux effectifs médicaux, à savoir si le fait d'occuper un poste de suppléant (remplacement temporaire) est un choix de carrière volontaire ou une solution provisoire en attendant d'occuper un poste permanent, et si les tendances de l'emploi sont les mêmes pour les hommes et les femmes. L'Enquête sur l'emploi du Collège royal a pour but de trouver des solutions aux problèmes liés à l'emploi des médecins, d'améliorer la planification des effectifs médicaux et d'éclairer le choix de carrière.



# Table des matières

---

<b>1</b> Introduction.....	<b>9</b>
<b>2</b> Remettre les données dans leur contexte : les problèmes d'emploi ne signifient pas nécessairement qu'il y a trop de médecins.....	<b>10</b>
<b>3</b> Situation d'emploi des nouveaux médecins spécialistes certifiés au Canada.....	<b>12</b>
<b>3.1</b> Définition de la situation d'emploi.....	<b>12</b>
<b>3.2</b> Situation d'emploi des nouveaux médecins spécialistes certifiés : Canada, 2011-2018.....	<b>12</b>
<b>4</b> Disciplines les plus touchées.....	<b>16</b>
<b>5</b> Situation d'emploi des nouveaux médecins spécialistes certifiés : tendances provinciales.....	<b>18</b>
<b>5.1</b> Notes méthodologiques.....	<b>18</b>
<b>5.2</b> Situation d'emploi des nouveaux médecins spécialistes certifiés : répartition par province.....	<b>19</b>
<b>6</b> Résultats de l'Enquête de suivi auprès des nouveaux spécialistes ayant déclaré avoir de la difficulté à trouver un emploi – 2013 à 2017.....	<b>21</b>
<b>6.1</b> Situation d'emploi des nouveaux médecins spécialistes certifiés ayant déclaré avoir de la difficulté à trouver un emploi.....	<b>21</b>
<b>6.2</b> Temps requis pour trouver un poste à titre de consultant indépendant après l'obtention du certificat du Collège royal (incluant les spécialistes et les surspécialistes).....	<b>23</b>
<b>6.3</b> Temps requis pour trouver un poste à titre de consultant indépendant après l'obtention du certificat du Collège royal (spécialistes vs surspécialistes).....	<b>23</b>
<b>6.4</b> Quels sont les obstacles à l'obtention d'un emploi?.....	<b>25</b>
<b>6.5</b> Quels sont les éléments favorisant l'obtention d'un emploi?.....	<b>29</b>
<b>7</b> Prochains rapports : examen approfondi des données.....	<b>32</b>
<b>8</b> Conclusion.....	<b>33</b>
<b>9</b> Annexe : Sommaire des changements apportés aux données de 2017.....	<b>34</b>
Références.....	<b>34</b>



## Liste des images, des figures et des tableaux

**IMAGE 1 :** Chirurgie orthopédique : la preuve que les problèmes liés à l'emploi ne découlent pas d'un excédent de spécialistes.

**FIGURE 1 :** Situation d'emploi générale (pourcentage) 2011-2018, incluant les spécialistes et les surspécialistes, Canada. Source : Enquête sur l'emploi du Collège royal

**TABLEAU 1 :** Situation d'emploi générale (n) 2011-2018, incluant les spécialistes et les surspécialistes, Canada. Source : Enquête sur l'emploi du Collège royal

**TABLEAU 2 :** Disciplines les plus touchées par le chômage au moment de la certification 2011-2018, incluant les spécialistes et les surspécialistes, Canada. Source : Enquête sur l'emploi du Collège royal

**TABLEAU 3 :** Nombre total de répondants, par province de formation postdoctorale\* 2011-2018, incluant les spécialistes et les surspécialistes. Source : Enquête sur l'emploi du Collège royal

**FIGURE 2 :** Situation d'emploi générale des spécialistes et surspécialistes nouvellement certifiés, par province de formation (pourcentage) 2011-2018, incluant les spécialistes et les surspécialistes. Source : Enquête sur l'emploi du Collège royal

**FIGURE 3 :** Situation d'emploi des répondants ayant déclaré ne pas avoir d'emploi clinique au moment de la certification, de 12 à 17 mois après la certification, 2013-2017, incluant les spécialistes et les surspécialistes, Canada. Source : Enquête de suivi du Collège royal

**FIGURE 4 :** Situation d'emploi des répondants ayant déclaré ne pas avoir d'emploi clinique au moment de la certification, de 12 à 17 mois après la certification, 2013-2017, incluant les spécialistes et les surspécialistes, Canada. Source : Enquête de suivi du Collège royal

**FIGURE 5 :** Temps requis pour trouver un emploi après avoir obtenu la certification du Collège royal, répondants qui avaient eu de la difficulté à trouver un emploi, 2014-2017, incluant les spécialistes et les surspécialistes, Canada. Source : Enquête de suivi du Collège royal

**FIGURE 6 :** Temps requis pour trouver un emploi après avoir obtenu la certification du Collège royal, spécialistes ayant déclaré avoir eu de la difficulté à trouver un emploi, 2014-2017, Canada. Source : Enquête de suivi du Collège royal

**FIGURE 7 :** Temps requis pour trouver un emploi après avoir obtenu la certification du Collège royal, surspécialistes ayant déclaré avoir eu de la difficulté à trouver un emploi, 2014-2017\*, Canada. Source : Enquête de suivi du Collège royal

**FIGURE 8 :** Principaux motifs perçus par les répondants comme un obstacle à l'obtention d'un emploi (pourcentage) 2012-2018, incluant les spécialistes et les surspécialistes, Canada. Source : Enquête sur l'emploi du Collège royal (2012-2018) et Enquête de suivi du Collège royal (2013-2017)



# 1. Introduction

---

Témoin d'un cycle d'expansion dans les années 60 et 70 suivi d'un cycle de récession dans les années 90<sup>1</sup> puis d'une autre période haussière depuis 2000<sup>2</sup>, le Canada aborde actuellement un nouveau tournant dans l'histoire des effectifs médicaux : les difficultés liées à l'emploi des médecins<sup>3-12</sup>.

Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada étudie les problèmes liés à l'emploi des spécialistes et leurs causes sous-jacentes depuis 2011. Chaque année, le Collège royal envoie deux sondages en ligne distincts aux nouveaux spécialistes et surspécialistes certifiés :

1. L'**Enquête sur l'emploi** est envoyée à tous les candidats qui ont réussi les examens de certification, dans les 4 à 12 semaines suivant les examens du Collège royal.

*Les examens de spécialité se déroulent au printemps et les examens de surspécialité ont lieu à l'automne.*

2. L'**Enquête de suivi** est envoyée à tous les nouveaux spécialistes certifiés ayant déclaré avoir de la difficulté à trouver un emploi lors de l'enquête initiale dans les 12 à 17 mois suivant les examens de certification du Collège royal.

Le Collège royal a publié la première vague de résultats dans le rapport de 2013 intitulé **Quelle est la réalité sous-jacente au chômage des spécialistes au Canada? Trop de médecins ou pas assez?** Ce rapport révélait que la certitude établie de longue date de trouver un emploi clinique après avoir obtenu la certification de spécialiste ou de surspécialiste n'était plus d'actualité.

Le présent rapport s'appuie sur le rapport de 2013 et inclut davantage de données longitudinales et les points de vue de plus de 7000 répondants (taux de réponse global de 36 %). Il analyse :

- les tendances de l'emploi chez 7178 spécialistes qui ont obtenu le certificat du Collège royal entre 2011 et 2018;
- la répartition des tendances de l'emploi des médecins en fonction des provinces;
- le temps qu'il a fallu aux nouveaux spécialistes pour obtenir un emploi, ainsi que les facteurs clés et les obstacles à leur recherche d'emploi.

**Vous trouverez la  
méthodologie détaillée de  
l'Enquête sur l'emploi sur le  
site Web du Collège royal**



---

*Remarque : Le présent rapport s'intéresse aux problèmes liés à l'emploi des nouveaux « spécialistes et surspécialistes certifiés », et non des médecins de famille.*

## 2. Remettre les données dans leur contexte : les problèmes d'emploi ne signifient pas nécessairement qu'il y a trop de médecins

On pourrait tout simplement conclure, à partir des données, que les nouveaux spécialistes ne trouvent pas d'emploi parce qu'ils sont en surnombre ou qu'il y a un excédent de médecins. Nous devons toutefois être prudents lorsque nous émettons de telles hypothèses. Nous pouvons parvenir à des conclusions différentes en remettant les données dans leur contexte.

L'image 1 (ci-dessous) brosse un portrait plus complet de la chirurgie orthopédique au Canada et met en évidence la complexité associée à l'emploi des médecins. Se contenter de dire qu'il y a un excédent de médecins, parce que les nouveaux spécialistes ne trouvent pas de travail, est une simplification exagérée qui ne prend pas en compte les facteurs complexes sous-jacents de l'emploi des médecins et les besoins non comblés des patients.

### IMAGE 1 :

Chirurgie orthopédique : la preuve que les problèmes liés à l'emploi ne découlent pas d'un excédent de spécialistes.

## CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE : UN MODÈLE INQUIÉTANT...

En moyenne, 37 % des chirurgiens orthopédistes ayant répondu au sondage du Collège royal ont déclaré être sans emploi au moment où ils ont obtenu leur certificat (Enquête sur l'emploi du Collège royal, 2011 à 2018).

Le sondage de l'Association canadienne d'orthopédie auprès des médecins récemment diplômés a aussi mis en évidence qu'au 1<sup>er</sup> juillet 2017, 165 nouveaux diplômés étaient encore à la recherche d'un emploi à temps plein. Cela comprend les personnes effectuant une suppléance, un stage de perfectionnement ou de la recherche (Situation d'emploi de l'Association canadienne d'orthopédie, 2010-2017)<sup>13</sup>.

### Les problèmes d'emploi surviennent dans un contexte élargi

Le volume d'arthroplasties de la hanche et du genou a augmenté de 19 % et 14 % respectivement au Canada. Ces pourcentages sont susceptibles d'augmenter encore en raison du vieillissement de la population (selon les données sur la rémunération à l'acte de 2011 à 2015)<sup>14</sup>.

Le nombre de Canadiens ayant reçu ces interventions dans les délais de temps d'attente de référence établis en 2017 était en baisse. À l'échelle nationale, 76 % et 69 % des patients ont reçu un traitement dans le délai de référence de six mois d'attente pour les arthroplasties de la hanche et du genou respectivement en 2017<sup>15</sup>, une baisse par rapport à 82 % et 77 % respectivement en 2013.

L'accès limité aux ressources (p. ex., temps en salle d'opération, personnel, lits) influence le nombre de médecins pouvant exercer et la charge de travail que chacun peut assumer. Voici des témoignages de chirurgiens orthopédistes recueillis dans le cadre de l'Enquête sur l'emploi du Collège royal<sup>16</sup>.

- ● « J'ai un emploi à Saskatoon, mais le temps en salle d'opération n'est pas garanti et on ne m'offre aucun minimum de temps en clinique. Je n'ai pas d'heures de garde non plus. »
- ● « J'effectue actuellement une suppléance pour laquelle je ne suis chargé que de gardes et de traumatologie. Je ne dispose pas de temps en salle d'opération pour les interventions chirurgicales non urgentes et je n'ai pas accès à une clinique pour les cas non urgents. »
- ● « Les ressources se font de plus en plus rares, la demande continue d'augmenter, et le nombre d'emplois ne cesse de diminuer. Il existe désormais un groupe de médecins bien établis qui font de la suppléance en série (qui assurent les activités de garde tout en effectuant très peu de travail non urgent) à l'échelle locale. Cela prend de l'ampleur chaque année et il n'y a aucune solution en vue. »

**Les chirurgiens orthopédistes prennent de l'âge, et les stagiaires se font moins nombreux<sup>17</sup>.**

- On compte actuellement 10 chirurgiens orthopédistes de 65 ans et plus pour 9 chirurgiens orthopédistes de moins de 35 ans.
- De moins en moins de chirurgiens orthopédistes se lancent dans le processus de formation; entre 2011 et 2015, on a observé une baisse moyenne annuelle de 9 % du nombre de places de résidence et de nouveaux stagiaires dans la discipline.

**Il y a donc lieu de se poser la question suivante : y aura-t-il assez de chirurgiens orthopédistes à l'avenir pour répondre aux besoins de santé de la population?**



## 3. Situation d'emploi des nouveaux médecins spécialistes certifiés au Canada

---

Depuis le lancement de l'Enquête sur l'emploi du Collège royal en 2011, en moyenne 36 % des médecins spécialistes et surspécialistes admissibles ont répondu aux sondages sur leur situation d'emploi.

Par souci de simplicité, le terme « spécialiste » dans cette section englobe également les surspécialistes.

### 3.1 Définition de la situation d'emploi

Dans le cadre de la présente enquête, la situation d'emploi (au moment où le sondage a eu lieu) se divise en cinq catégories :

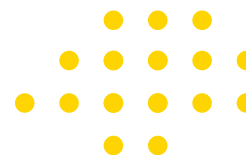
1. **EMPLOI TROUVÉ** : choix de carrière prévu du répondant et obtention d'un emploi en tant que spécialiste consultant indépendant.
2. **FORMATION SUPPLÉMENTAIRE DÉJÀ PRÉVUE** : le répondant ne prévoit pas ou n'est pas prêt à entrer sur le marché du travail médical.
3. **PAS D'EMPLOI, POURSUITE DE LA FORMATION\*** : le répondant avait prévu entrer sur le marché du travail médical, mais n'a pas pu décrocher un emploi et il poursuit sa formation avec un stage de perfectionnement ou un diplôme avancé.

4. **PAS D'EMPLOI, PAS DE POURSUITE DE LA FORMATION\*** : le répondant avait prévu entrer sur le marché du travail médical, mais il n'a pas pu décrocher un emploi et il n'effectue pas de formation médicale supplémentaire, de projet de recherche ou d'études avancées.

5. **PAS ENCORE POSTULÉ À UN EMPLOI** : le répondant ne s'est pas encore consacré à la recherche active d'un emploi.

### 3.2 Situation d'emploi des nouveaux médecins spécialistes certifiés : Canada, 2011-2018

La figure 1 présente la variation annuelle en pourcentage de la situation d'emploi des nouveaux spécialistes certifiés au Canada, et le tableau 1 représente le nombre de répondants ayant déclaré une situation d'emploi particulière. Vous trouverez ci-après une analyse plus détaillée des données par catégorie de situation d'emploi.



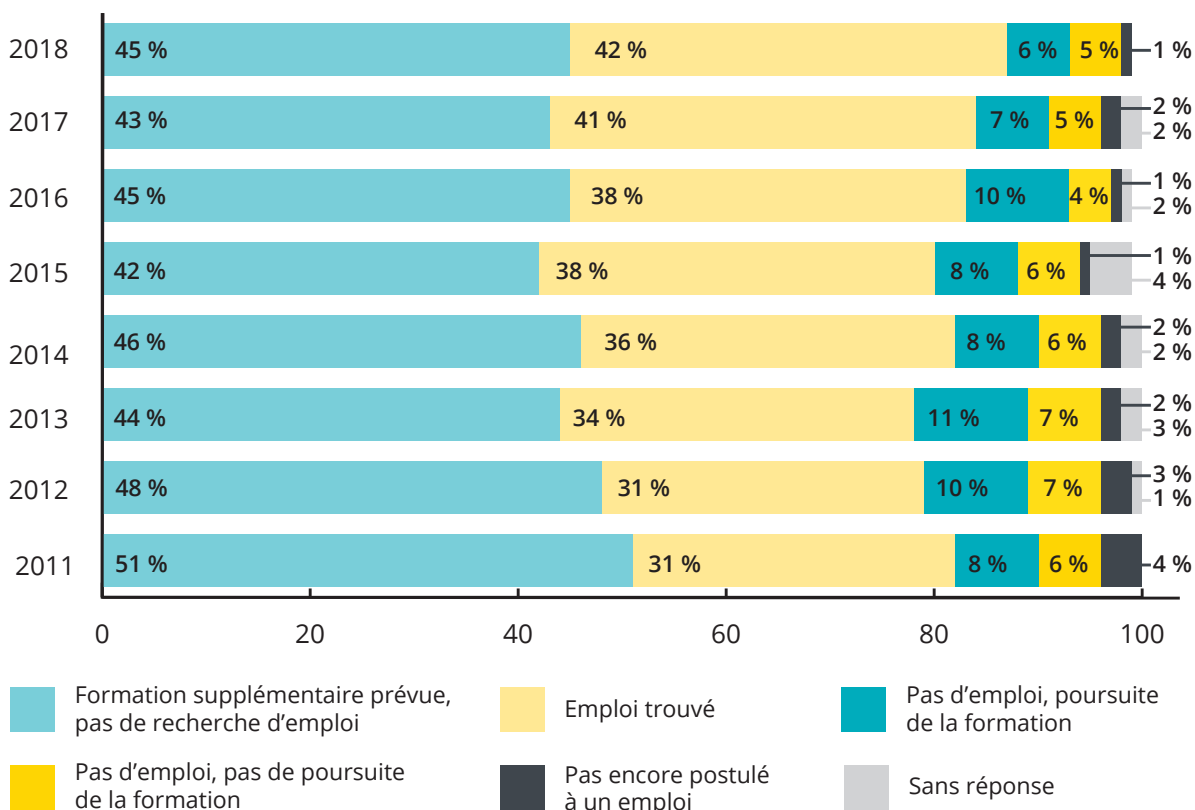
---

*\*Remarque : Les répondants dont la situation d'emploi était « Pas d'emploi, poursuite de la formation » ou « Pas d'emploi, pas de poursuite de la formation » sont présentés comme étant des répondants « ayant de la difficulté à trouver un emploi ».*



### FIGURE 1

Situation d'emploi générale (pourcentage) 2011-2018, incluant les spécialistes et les surspécialistes, Canada. Source : Enquête sur l'emploi du Collège royal



### TABLEAU 1

Situation d'emploi générale (n) 2011-2018, incluant les spécialistes et les surspécialistes, Canada. Source : Enquête sur l'emploi du Collège royal

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Emploi trouvé	191	219	306	323	371	346	434	389
Formation supplémentaire déjà prévue	317	339	402	416	409	416	457	412
Pas d'emploi, poursuite de la formation	48	74	98	70	78	88	77	53
Pas d'emploi, pas de poursuite de la formation	37	49	61	57	56	37	52	50
Pas encore postulé à un emploi	27	24	17	15	12	13	24	9
Sans réponse	3	4	24	21	41	22	26	3

## Emploi trouvé



42 %

### En 2018, 42 % des répondants ont déclaré avoir trouvé un emploi.

De 2011 à 2018, un nombre croissant de spécialistes indiquait avoir réussi à obtenir un emploi; on a noté une nette progression entre 2011 (31 %) et 2018 (42 %).

### Formation supplémentaire déjà prévue

De 2011 à 2018, entre 42 % et 51 % des répondants ont déclaré qu'ils prévoyaient poursuivre leur formation après la certification.

- Même si ces spécialistes n'étaient pas activement à la recherche d'un emploi au moment de l'enquête, un nombre élevé de répondants ont affirmé être fortement influencés par leur perception du marché du travail

D'autres questions posées à cette cohorte ont révélé que :

- **40 %** d'entre eux ont déclaré qu'ils suivaient une formation supplémentaire, car elle était exigée pour obtenir un poste;\*
- **54 %** d'entre eux suivaient une formation supplémentaire pensant que cela augmenterait leurs chances de trouver un emploi;
- **75 %** d'entre eux suivaient une formation supplémentaire par passion pour leur domaine (une passion pour le domaine de la formation supplémentaire).

## Pas d'emploi (poursuite de la formation/pas de poursuite de la formation)

- De 2011 à 2018, entre 11 % et 18 % des répondants ont déclaré qu'ils n'avaient pas obtenu de poste dans les 6 à 24 semaines suivant la confirmation de leur certification de spécialité, bien qu'ils avaient prévu exercer en pratique médicale indépendante.
- Depuis 2014, le pourcentage de répondants ayant déclaré avoir de la difficulté à trouver un emploi a diminué, chutant à 12 % en 2017 et 11 % en 2018. Nous allons suivre cette situation de près afin de déterminer s'il s'agit d'une nouvelle tendance et quelles en sont les causes sous-jacentes.



11 %

### En 2018, 11 % des répondants ont déclaré ne pas avoir réussi à obtenir un emploi en tant que médecin indépendant.

- Même si ces résultats sont encourageants, le pourcentage de nouveaux spécialistes qui ont toujours de la difficulté à trouver un emploi est toujours préoccupant. Par exemple, parmi les répondants ayant déclaré ne pas avoir trouvé de travail en 2018 (11 %), certains ont indiqué qu'ils n'allaient pas suivre de formation supplémentaire comme les stages de perfectionnement et la surspécialisation (5 %).

*\*Remarque : Inclut les réponses obtenues des enquêtes de 2013-2018, car cette option n'était pas disponible dans les sondages de 2011 et 2012.*

- Même si le taux de répondants ayant déclaré ne pas avoir décroché d'emploi clinique et ne pas poursuivre de formation supplémentaire n'a augmenté que de 1 %, passant de 4 % en 2016 à 5 % en 2017 et 2018, il est tout aussi important de noter que ce faible changement pourrait dissimuler d'importants changements quant au nombre réel de répondants touchés. En fait, le nombre de répondants sans emploi clinique et ne suivant pas de formation supplémentaire est passé de 37 en 2016 à 52 en 2017, puis à 50 en 2018.
  - Il est très probable que ces spécialistes ne participent à aucune activité clinique, ce qui représente une grande perte à la fois pour les patients et les spécialistes concernés.
- Pas encore postulé à un emploi**
- De 2011 à 2018, entre 1 % et 4 % des répondants ont indiqué n'avoir pas encore postulé à des emplois en tant que spécialistes consultants indépendants au moment de la certification.
  - Lorsqu'on leur a demandé pourquoi ils n'avaient pas encore postulé à des emplois, les répondants ont fourni différentes raisons, notamment des suppléances, le manque de postes et des raisons personnelles (c.-à-d., déménagement, congé de maladie, etc.).
- Par exemple :
    - Un biochimiste médical a précisé : « problèmes de santé ».
    - Un nouvel anesthésiologiste certifié a déclaré : « [Il y a] un manque de postes convenables. [J'ai] besoin d'essayer les environnements de pratique en faisant des suppléances. »
    - Une nouvelle pédiatre certifiée a noté : « Je suis à l'étranger (en Australie) pour un an (ma première année post-résidence) pendant que mon mari termine son deuxième stage de perfectionnement en chirurgie du pied et de la cheville (orthopédie). Je ne travaille pas ici car j'attends notre deuxième enfant sous peu – je prends une année sabbatique pour m'occuper de mes enfants. »

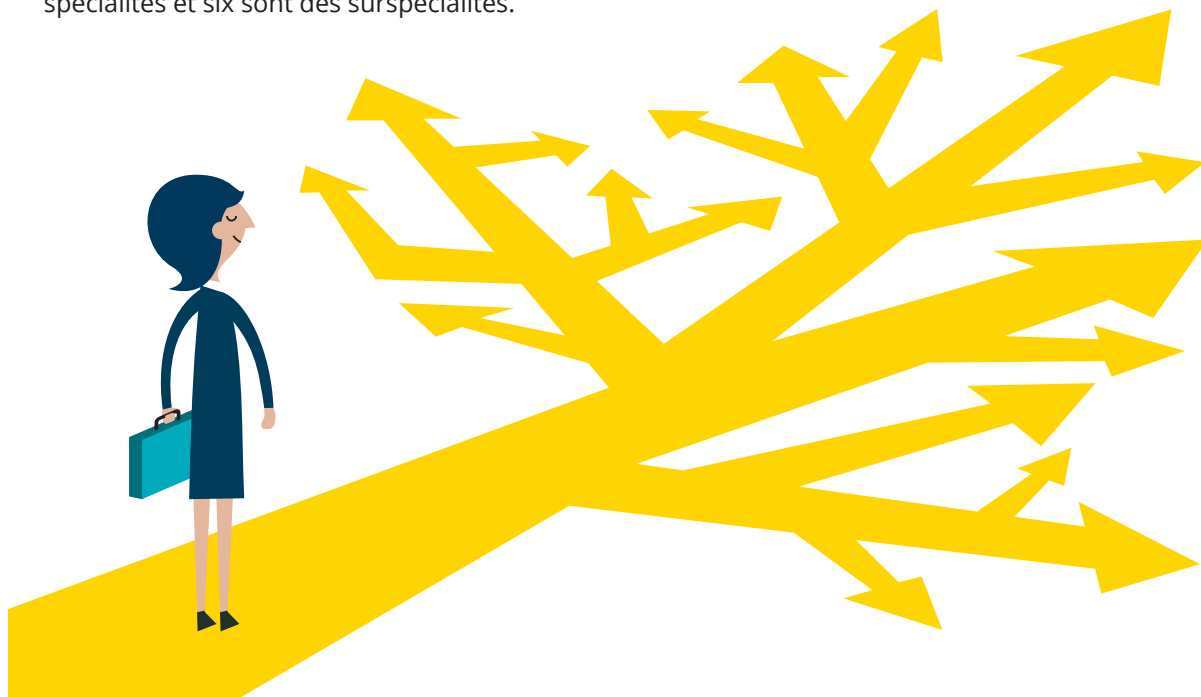
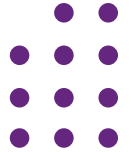


## 4. Disciplines les plus touchées

Le tableau 2 présente les données du sondage annuel des 14 spécialités et surspécialités les plus touchées au sein desquelles des problèmes d'emploi ont été déclarés.

- Les spécialistes en neurochirurgie et en radio-oncologie ont indiqué avoir de la difficulté à trouver un emploi à chacune des huit années de collecte de données.
- Des spécialistes en chirurgie orthopédique ont déclaré avoir de la difficulté à trouver un emploi pendant sept des huit années de collecte de données.
- Des spécialistes en urologie, en gastroentérologie et en médecine nucléaire ont déclaré avoir de la difficulté à trouver un emploi pendant six des huit années de collecte de données.
- La surspécialisation ne semble pas être un facteur d'influence sur l'employabilité. Parmi les 14 disciplines où l'on a signalé le plus de difficultés à trouver un emploi, huit sont des spécialités et six sont des surspécialités.

**Les résultats de l'enquête continuent de montrer que les difficultés à trouver un emploi touchent davantage les spécialités et surspécialités chirurgicales et celles nécessitant beaucoup de ressources. Ces données sont compatibles avec les conclusions du rapport de la première Enquête sur l'emploi (Fréchette et coll., 2013).**





## TABLEAU 2

Disciplines les plus touchées par le chômage au moment de la certification 2011-2018, incluant les spécialistes et les surspécialistes, Canada. *Source : Enquête sur l'emploi du Collège royal*

Discipline	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Neurochirurgie	3/10 (30 %)	5/11 (45,5 %)	1/4 (25 %)	2/7 (28,6 %)	7/13 (53,9 %)	3/5 (60,0 %)	2/5 (40 %)	3/8 (37,5 %)
Radio-oncologie	4/12 (33,3 %)	10/16 (62,5 %)	16/23 (69,6 %)	4/7 (57,1 %)	8/12 (66,7 %)	7/11 (63,6 %)	5/9 (55,6 %)	7/11 (63,6 %)
Chirurgie orthopédique	6/30 (20 %)	9/31 (29 %)	15/42 (35,7 %)	15/40 (37,5 %)	17/35 (48,6 %)	13/34 (38,2 %)	14/39 (35,9 %)	14/26 (53,8 %)
Urologie	1/5 (20 %)	5/11 (45,5 %)	5/14 (35,7 %)	4/10 (40 %)	3/15 (20 %)	4/13 (31,0 %)	5/11 (45,5 %)	3/10 (30 %)
Gastroentérologie	4/13 (30,8 %)	5/14 (35,7 %)	8/23 (34,8 %)	2/17 (11,8 %)	3/11 (27,3 %)	2/14 (14,3 %)	3/9 (33,3 %)	2/7 (28,6 %)
Médecine nucléaire	2/4 (50 %)	2/3 (66,7 %)	1/3 (33,3 %)	1/4 (25 %)	1/3 (33,3 %)	0/2 (0 %)	1/3 (33,3 %)	0/5 (0 %)
Pathologie hématologique	0/1 (0 %)	2/3 (33,3 %)	1/2 (50 %)	2/5 (40 %)	2/4 (50 %)	0/0 (0 %)	0/0 (0 %)	1/4 (25 %)
Hématologie	4/16 (25 %)	3/9 (33,3 %)	6/12 (50 %)	4/8 (50 %)	1/7 (14,3 %)	1/9 (11,1 %)	2/13 (15,4 %)	2/6 (33,3 %)
Médecine néonatale et périnatale	0/1 (0 %)	1/3 (33,3 %)	1/6 (16,7 %)	1/5 (20 %)	3/9 (33,3 %)	2/7 (28,6 %)	2/8 (25 %)	3/8 (37,5 %)
Chirurgie cardiaque	0/1 (0 %)	0/4 (0 %)	2/5 (40 %)	2/3 (66,7 %)	0/1 (0 %)	1/3 (33,3 %)	3/5 (60,0 %)	0/2 (0 %)
Biochimie médicale	0/1 (0 %)	0/2 (0 %)	1/2 (50 %)	1/4 (25 %)	1/5 (20 %)	2/2 (100 %)	1/2 (50 %)	0/2 (0 %)
Chirurgie plastique	1/8 (12,5 %)	3/11 (27,3 %)	5/8 (62,5 %)	3/13 (23,1 %)	3/12 (25 %)	7/14 (50 %)	2/12 (16,7 %)	0/10 (0 %)
Chirurgie générale oncologique	0/2 (0 %)	1/2 (50 %)	1/2 (50 %)	1/4 (25 %)	0/3 (0 %)	1/3 (33,3 %)	0/4 (0 %)	0/2 (0 %)
Néphrologie	1/13 (7,7 %)	0/6 (0 %)	5/12 (41,7 %)	4/12 (33,3 %)	5/15 (33,3 %)	3/8 (37,5 %)	1/12 (8,3 %)	2/9 (22,2 %)

Plus du quart des répondants de la discipline indiquant qu'ils n'ont pas trouvé d'emploi pendant :

- Toutes les années de l'Enquête sur l'emploi
- 7 des 8 années de l'Enquête sur l'emploi
- 6 des 8 années de l'Enquête sur l'emploi
- 5 des 8 années de l'Enquête sur l'emploi
- 4 des 8 années de l'Enquête sur l'emploi

n/N : nombre de répondants ayant indiqué ne pas avoir d'emploi au moment de la certification/ nombre total de répondants à l'enquête

% : pourcentage de répondants ayant indiqué ne pas avoir d'emploi au moment de la certification

\*Les répondants qui n'ont pas pu trouver un emploi incluent ceux qui n'ont pas d'emploi et ont donc prévu poursuivre leur formation, et ceux qui n'ont pas d'emploi et qui ne prévoient pas suivre une formation supplémentaire.

\*Les disciplines les plus touchées ont été sélectionnées en fonction de deux critères : a) la discipline doit avoir eu un taux de réponse supérieur à 25 %, et b) les disciplines doivent avoir eu un taux de plus de 25 % des résidents indiquant qu'ils n'étaient pas en mesure de trouver un emploi pendant quatre années au minimum.

## 5. Situation d'emploi des nouveaux médecins spécialistes certifiés : tendances provinciales

L'analyse approfondie des données révèle que la situation d'emploi des nouveaux spécialistes certifiés varie selon la province.

### 5.1 Facteurs à prendre en compte pour mieux interpréter les données provinciales de cette section

Les données recueillies sur la situation d'emploi par province dépendent du lieu de la formation postdoctorale (résidence). Il ne faut pas supposer que les nouveaux spécialistes certifiés cherchent un emploi dans la même province.

- Les 17 facultés de médecine canadiennes sont réparties dans huit provinces, mais elles forment les effectifs de médecins pour l'ensemble des dix provinces et des trois territoires.

Les taux de réponse varient en fonction de la province de formation postdoctorale, entre 32 % au Québec et 44 % en Nouvelle-Écosse (consulter le tableau 3).

Par souci de simplicité, le terme « spécialiste » dans cette section englobe également les surspécialistes.

**Les données ci-dessous ne doivent pas être vues comme une représentation fidèle du marché de l'emploi dans chaque province. D'autres éléments, comme le choix personnel des demandeurs d'emploi, doivent aussi être pris en compte.**

**TABLEAU 3**

Nombre total de répondants, par province, de formation postdoctorale\* 2011-2018, incluant les spécialistes et les surspécialistes. *Source : Enquête sur l'emploi du Collège royal*

	PROVINCE	Alb.	C.-B.	Man.	T.-N.-L.	N.-É.	Ont.	Qué.	Sask.	Autres pays	Manquant	TOTAL
Spécialistes 2011-2018	Répondants	701	539	241	115	253	2015	1218	151	353	16	5602
	Population	1671	1269	606	280	576	5358	3693	392	1168		15 013
	Taux de réponse	42 %	43 %	40 %	41 %	44 %	38 %	33 %	39 %	30 %		37,3 %
Surspécialistes 2011-2018	Répondants	235	171	57	8	56	618	362	14	55		1576
	Population	635	446	149	14	131	1925	1224	42	185		4751
	Taux de réponse	37 %	38 %	38 %	57 %	43 %	32 %	30 %	33 %	30 %		33,1 %
TOUS 2011-2018	Répondants	936	710	298	123	309	2633	1580	165	408	16	7178
	Population	2306	1715	755	294	707	7283	4917	434	1353		19 764
	Taux de réponse	41 %	41 %	39 %	42 %	44 %	36 %	32 %	38 %	30 %		36,3 %

\*Province de la faculté de médecine où les nouveaux spécialistes certifiés ont déclaré avoir suivi leur résidence

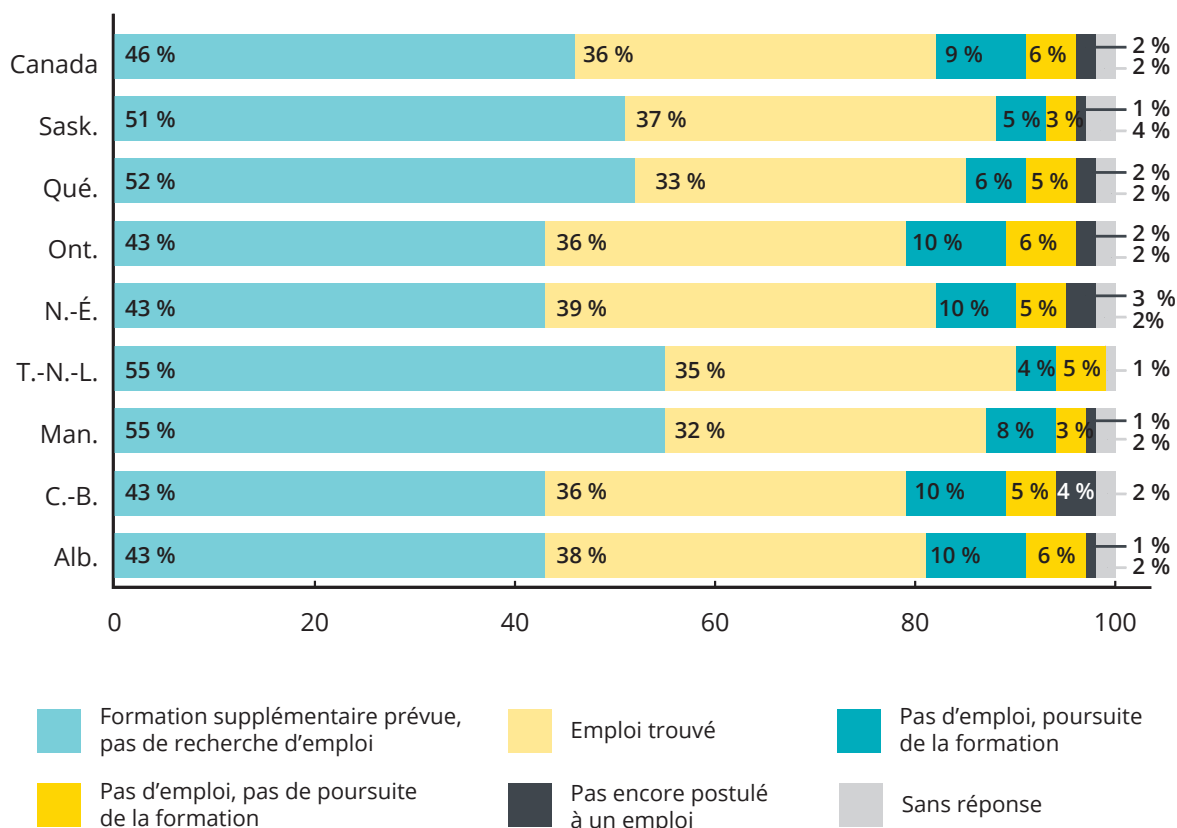
## 5.2 Situation d'emploi des nouveaux médecins spécialistes certifiés : répartition par province

L'analyse approfondie des données montre que la situation d'emploi des nouveaux spécialistes certifiés varie selon la province. La figure 2 présente la situation d'emploi moyenne des répondants sur sept ans, par province de formation.

**FIGURE 2**

Situation d'emploi générale de l'ensemble des spécialistes et surspécialistes nouvellement certifiés, par province de formation (pourcentage) 2011-2018.

Source : Enquête sur l'emploi du Collège royal



Les données témoignent de la complexité des tendances liées à la carrière et à l'emploi des nouveaux spécialistes certifiés entre 2011 et 2018 au pays. Voici quelques faits saillants :

- En moyenne, moins de spécialistes ont déclaré avoir trouvé un emploi au Manitoba (32 %) et au Québec (33 %) qu'ailleurs au Canada.
- Plus de la moitié des nouveaux spécialistes au Manitoba et à Terre-Neuve-et-Labrador (55 %), au Québec (52 %) et en Saskatchewan (51 %) ont déclaré suivre une formation supplémentaire au cours de la même période. Conformément aux résultats de nos recherches précédentes<sup>19</sup> et en cours, la perception du marché du travail des nouveaux spécialistes influence souvent leur décision de suivre une formation supplémentaire. D'autres facteurs pourraient également influencer la décision des nouveaux spécialistes de suivre une formation supplémentaire, comme le fait qu'un stage de perfectionnement soit exigé pour certains postes dans les centres universitaires.
- Les taux les plus élevés de spécialistes ayant déclaré avoir trouvé un emploi ont été enregistrés chez ceux qui ont indiqué avoir suivi un programme de résidence en Nouvelle-Écosse, en Alberta et en Saskatchewan (39 %, 38 % et 37 % respectivement).
- Les plus faibles taux de spécialistes ayant déclaré qu'ils prévoyaient suivre une formation supplémentaire ont été enregistrés chez ceux qui ont indiqué avoir suivi un programme de résidence en Alberta, en Colombie-Britannique, en Nouvelle-Écosse et en Ontario (43 % partout). Il est intéressant de noter qu'une forte proportion de nouveaux spécialistes ayant suivi leur formation dans ces provinces a aussi déclaré ne pas avoir trouvé d'emploi clinique, par rapport aux autres provinces (Ontario et Alberta : 16 %; Colombie-Britannique et Nouvelle-Écosse : 15 %).
- Beaucoup moins de spécialistes ayant indiqué avoir suivi un programme de résidence en Saskatchewan ont déclaré ne pas avoir d'emploi clinique (8 %) qu'ailleurs au Canada.

**Alors que les nouveaux spécialistes ont toujours de la difficulté à trouver un emploi, une enquête internationale a révélé que les Canadiens ont déclaré un temps d'attente plus long que d'autres pays du comparatif pour voir un spécialiste; plus de la moitié des Canadiens (56 %) ont attendu plus de quatre semaines pour voir un spécialiste; ce taux est nettement plus élevé que la moyenne internationale (36 %) mentionnée dans l'étude<sup>20</sup>.**



## 6. Résultats de l'Enquête de suivi auprès des nouveaux spécialistes ayant déclaré avoir de la difficulté à trouver un emploi – 2013 à 2017

Après avoir signalé systématiquement des problèmes liés à l'emploi des nouveaux spécialistes et surspécialistes certifiés dans son Enquête sur l'emploi, le Collège royal a lancé en 2014 son Enquête de suivi auprès de ceux ayant déclaré ne pas avoir trouvé d'emploi clinique après leur certification. Ce groupe de spécialistes et surspécialistes reçoit l'enquête de suivi entre 12 et 17 mois après la certification. L'enquête a pour but de connaître leur situation d'emploi et les facteurs sous-jacents à leur situation actuelle.

Jusqu'à présent, l'Enquête de suivi a été envoyée à 822 spécialistes et surspécialistes ayant obtenu le certificat entre 2013 et 2017. De ce nombre, 389 ont répondu avec un taux de réponse moyen de 47,3 %. Les spécialistes certifiés en 2018 et ayant déclaré ne pas avoir d'emploi feront l'objet d'un suivi en 2019.

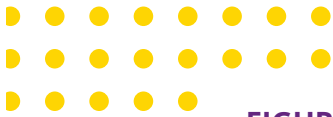
### 6.1 Situation d'emploi des nouveaux médecins spécialistes certifiés ayant déclaré avoir de la difficulté à trouver un emploi

# 66 %

**Quelque 66 % des nouveaux spécialistes ayant déclaré ne pas avoir d'emploi au moment de la certification avaient décroché un emploi clinique au moment où ils ont reçu l'Enquête de suivi.**

Les données de cinq enquêtes de suivi démontrent qu'en général, quelque 66 % des nouveaux spécialistes et surspécialistes ayant déclaré ne pas avoir d'emploi au moment de la certification avaient décroché un emploi clinique au moment où ils ont reçu l'Enquête de suivi (12 à 17 mois après la certification). Une proportion de 34 % affirmait être encore à la recherche d'un emploi (figure 3).

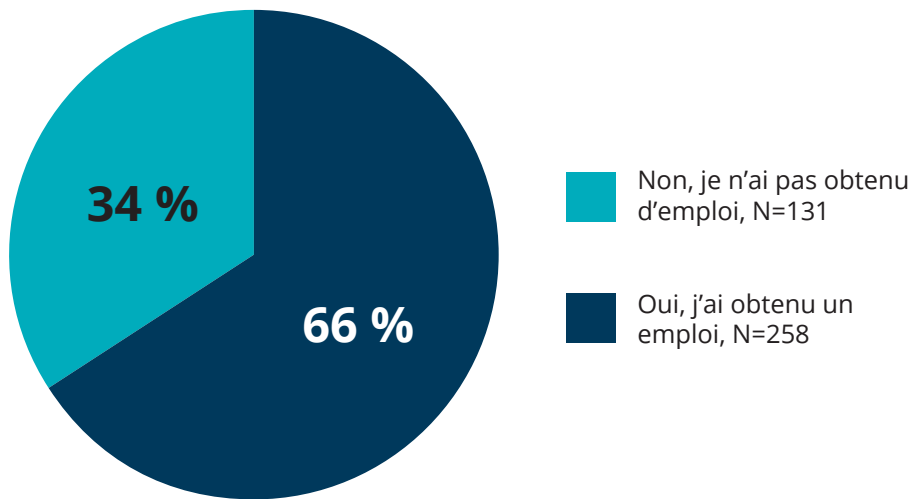
D'après les données réparties selon l'année, le ratio 60/40 de l'emploi par rapport au chômage est demeuré sensiblement le même de 2013 à 2016 (figure 4). Toutefois, en 2017, le nombre de spécialistes et surspécialistes certifiés ayant déclaré avoir trouvé un emploi a enregistré une hausse importante (84 %).



**FIGURE 3**

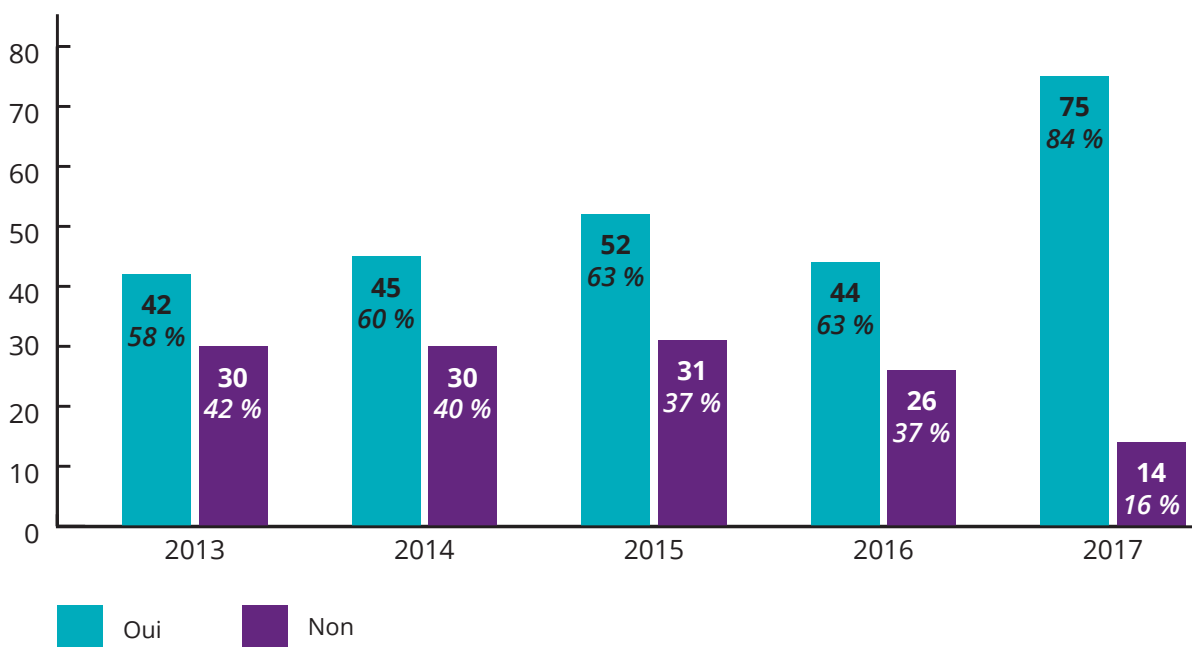
Situation d'emploi des répondants ayant déclaré ne pas avoir d'emploi clinique au moment de la certification, de 12 à 17 mois après la certification, 2013-2017, incluant les spécialistes et les surspécialistes, Canada.

Source : Enquête de suivi du Collège royal



**FIGURE 4**

Situation d'emploi des répondants ayant déclaré ne pas avoir de poste clinique au moment de la certification, de 12 à 17 mois après la certification, par année, 2013-2017, incluant les spécialistes et les surspécialistes, Canada. Source : Enquête de suivi du Collège royal



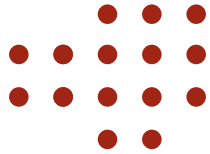
## 6.2 Temps requis pour trouver un poste à titre de consultant indépendant après l'obtention du certificat du Collège royal (incluant les spécialistes et les surspécialistes)

Certains spécialistes et surspécialistes nouvellement certifiés réussissent à trouver un poste à titre de consultant indépendant avant la fin de leur formation. La majorité des répondants a indiqué avoir trouvé un emploi dans les 13 semaines suivant l'obtention du certificat; d'autres ont indiqué avoir mis jusqu'à 75 semaines suivant l'obtention du certificat du Collège royal pour décrocher un emploi clinique (figure 5).

## 6.3 Temps requis pour trouver un poste à titre de consultant indépendant après l'obtention du certificat du Collège royal (spécialistes vs surspécialistes)

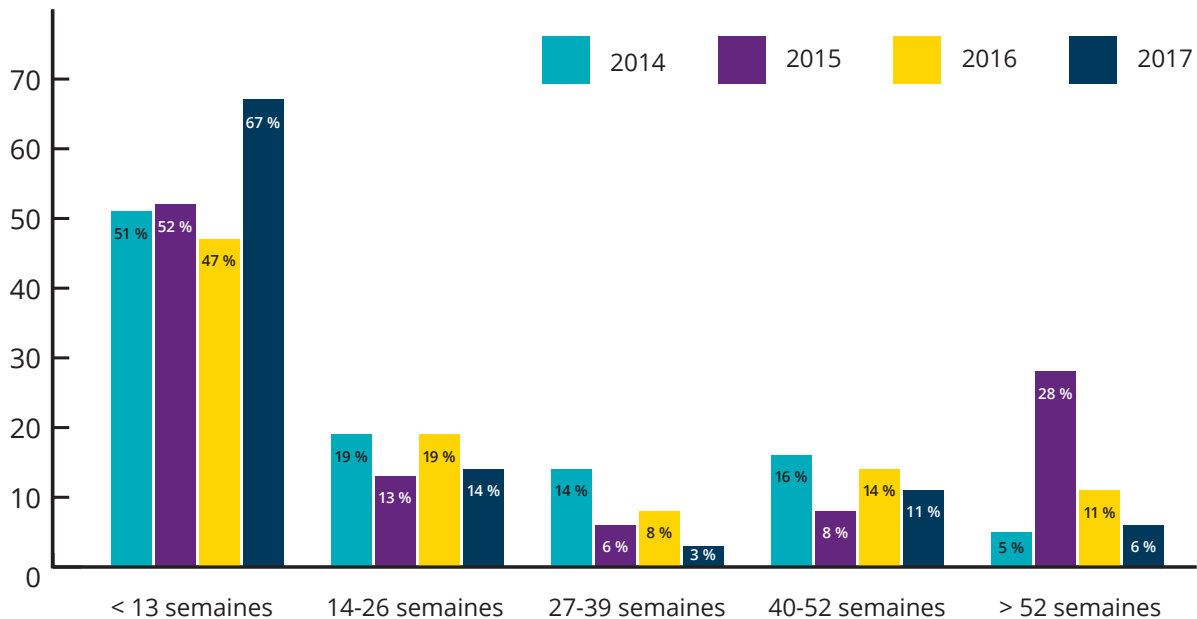
Un peu plus de la moitié des spécialistes qui avaient répondu ne pas avoir décroché d'emploi clinique après l'obtention de leur certificat a ensuite déclaré avoir trouvé un emploi dans les 13 semaines suivant la certification. Une plus forte proportion de surspécialistes que de spécialistes a déclaré avoir décroché un emploi dans les 13 semaines, sauf en 2016 alors que le taux a chuté de 80 % à 29 % par rapport à l'année précédente (figures 6 et 7).

Dans l'ensemble, la proportion de surspécialistes sans emploi clinique au moment de la certification qui ont mis plus d'un an à trouver un emploi était plus élevée que celle de spécialistes dans la même situation, sauf en 2015 et en 2017. En 2015, la proportion de spécialistes et de surspécialistes ayant déclaré avoir mis plus de 52 semaines pour décrocher un emploi était presque la même (21 % et 20 % respectivement); en 2017, la proportion de spécialistes ayant déclaré avoir mis un an ou plus pour décrocher un emploi était plus élevée que celle des surspécialistes (7 % et 5 % respectivement).



**FIGURE 5**

Temps requis pour trouver un emploi après avoir obtenu la certification du Collège royal, répondants qui avaient eu de la difficulté à trouver un emploi, 2014-2017\*, incluant les spécialistes et les surspécialistes, Canada. N=189. Source : Enquête de suivi du Collège royal

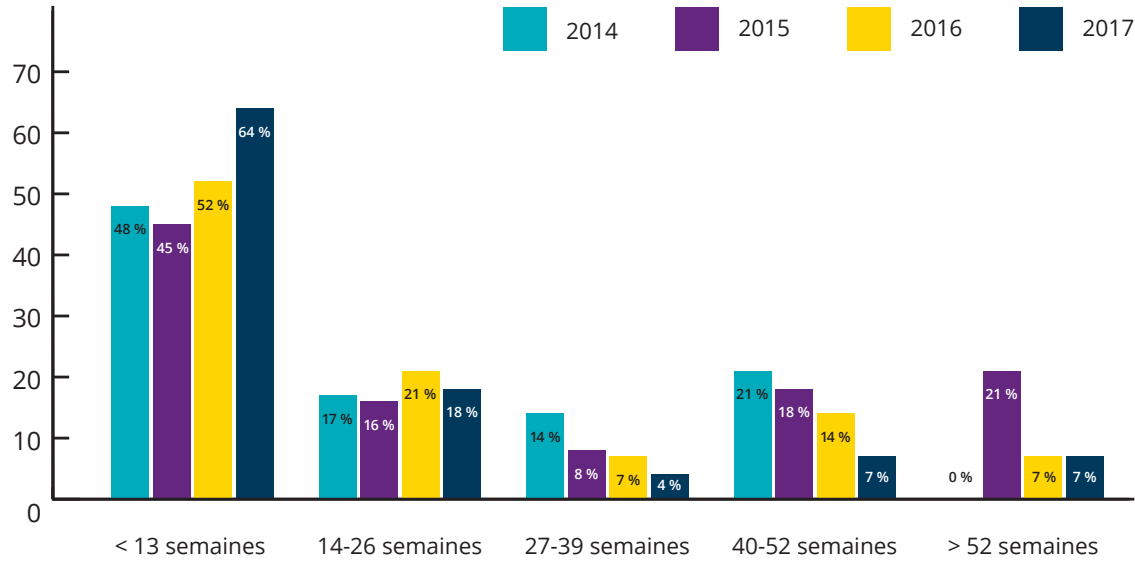


\* Données de 2013 non incluses en raison d'un changement de méthodologie.

### FIGURE 6

Temps requis pour trouver un emploi après avoir obtenu la certification du Collège royal, spécialistes ayant déclaré avoir eu de la difficulté à trouver un emploi, 2014-2017\*, Canada.

Source : Enquête de suivi du Collège royal

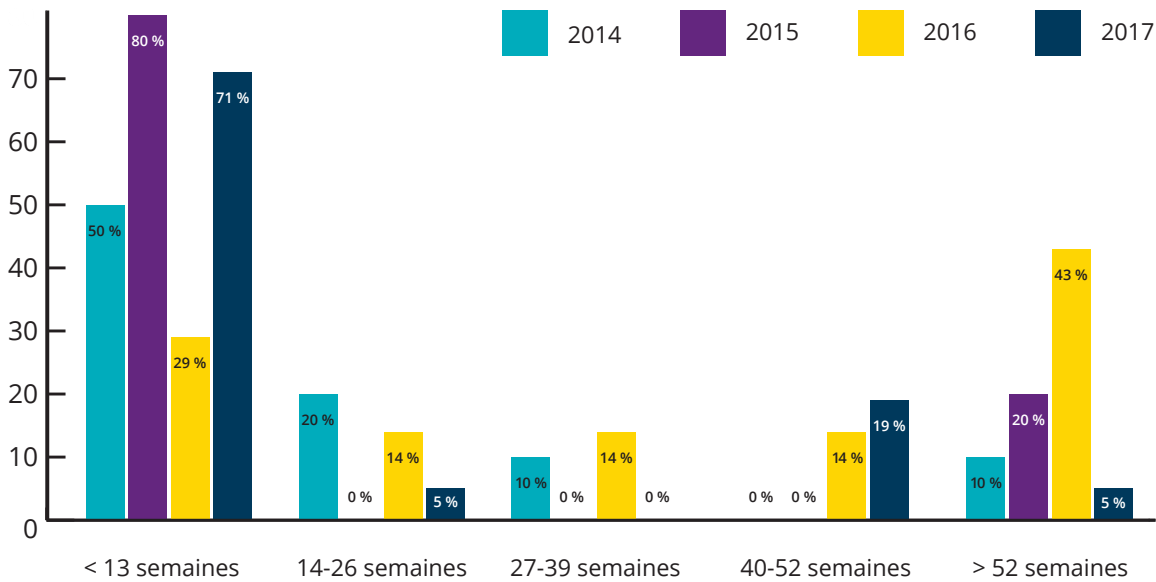


\* Données de 2013 non incluses en raison d'un changement de méthodologie.

### FIGURE 7

Temps requis pour trouver un emploi après avoir obtenu la certification du Collège royal, surspécialistes ayant déclaré avoir eu de la difficulté à trouver un emploi, 2014-2017\*, Canada.

Source : Enquête de suivi du Collège royal



\* Données de 2013 non incluses en raison d'un changement de méthodologie.





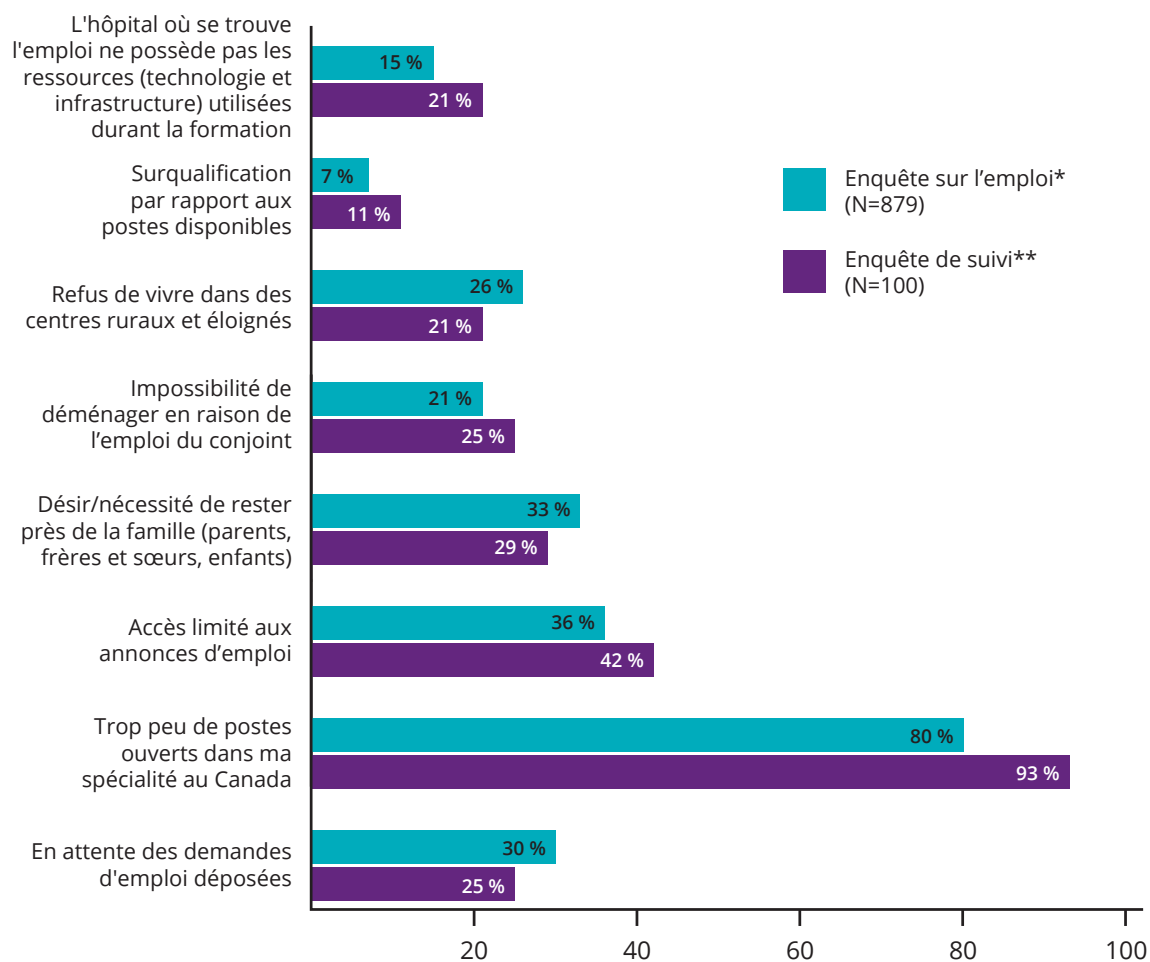
## 6.4 Quels sont les obstacles à l'obtention d'un emploi?

Dans le cadre de l'Enquête sur l'emploi du Collège royal, on cherchait à savoir ce que les nouveaux spécialistes certifiés ayant déclaré ne pas avoir trouvé d'emploi percevaient comme les principaux obstacles à l'emploi (par souci de simplicité, le terme « spécialiste » dans cette section englobe également les surspécialistes). L'Enquête de suivi a présenté la même question aux répondants qui avaient toujours de la difficulté à trouver un emploi ainsi qu'à un sous-groupe de spécialistes certifiés qui avaient trouvé un emploi non clinique et indiqué ne pas être satisfaits de leur emploi.

### FIGURE 8

Principaux motifs perçus par les répondants comme un obstacle à l'obtention d'un emploi (pourcentage), 2012-2017, incluant les spécialistes et les surspécialistes, Canada.

Source : Enquête sur l'emploi du Collège royal (2012-2018) et Enquête de suivi du Collège royal (2013-2017)



Notes : Les résultats peuvent dépasser 100 %, car les répondants pouvaient choisir plusieurs réponses. Cette question n'a pas été posée dans l'Enquête sur l'emploi de 2011.

\* Question posée aux répondants ayant déclaré ne pas avoir trouvé d'emploi

\*\* Question posée aux répondants 1) ayant déclaré ne pas avoir trouvé d'emploi 2) ayant trouvé un emploi non clinique et indiqué ne pas être satisfait de leur emploi

### La pénurie de postes à plein temps : le facteur le plus important

La majorité des répondants à l'Enquête sur l'emploi du Collège royal (80 %) et à l'Enquête de suivi du Collège royal (93 %) croient qu'il n'y a pas suffisamment d'emplois à temps plein pour les nouveaux spécialistes certifiés.



Il y a très peu, voire pas du tout, d'emplois en oto-rhino-laryngologie à l'heure actuelle, et ce, malgré le fait que l'on compte plus de 30 diplômés dans cette spécialité chaque année. En ce moment, les hôpitaux et les employeurs potentiels ont l'embarras du choix vu le nombre élevé de candidats pour de rares postes.

— Nouvel oto-rhino-laryngologiste certifié



La médecine d'urgence pédiatrique est maintenant un marché beaucoup plus restreint dont le nombre de postes est limité.

— Nouveau spécialiste certifié en médecine d'urgence pédiatrique



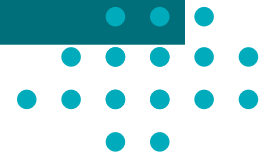
L'analyse annuelle des offres d'emploi réalisée par l'Association médicale canadienne (AMC) démontre que le marché de l'emploi est limité pour les spécialistes et les surspécialistes. L'AMC compare la disponibilité des offres d'emploi à la répartition des stagiaires qui terminent leur formation médicale postdoctorale.

Selon l'analyse réalisée en 2018 :

- Les spécialistes qui terminent leur formation représentent 56,6 % de l'ensemble des diplômés, alors que les offres d'emploi en médecine spécialisée ne représentent que 43,3 % de l'ensemble des postes affichés.
- Inversement, les médecins de famille ne représentent que 43,1 % des stagiaires qui terminent leur formation postdoctorale, mais 55,8 % des offres d'emploi étaient en médecine de famille<sup>21</sup>.

Selon les résultats de l'enquête, presque tous les nouveaux spécialistes certifiés ayant de la difficulté à trouver un emploi croient qu'il n'y a pas suffisamment de postes dans leur discipline au Canada.

Les spécialistes font aussi état d'autres obstacles à l'emploi, tels que le mauvais accès aux annonces d'emploi et la rivalité avec d'autres médecins pour des ressources limitées.



## Le deuxième obstacle à l'obtention d'un emploi le plus souvent signalé : le manque d'information au sujet des emplois offerts

Le manque d'information au sujet des emplois offerts occupe le deuxième rang des obstacles à l'obtention d'un emploi les plus souvent signalés (Enquête sur l'emploi : 36 %; Enquête de suivi : 42 %). Incidemment, le Sondage national de 2018 auprès des résidents de Médecins résidents du Canada a révélé que moins d'un résident sur cinq « savait assurément où trouver des possibilités d'emploi dans sa spécialité »<sup>22</sup>.

De nombreux répondants à l'Enquête sur l'emploi du Collège royal ont indiqué (dans les précisions) qu'il n'y a aucune approche systématique pour l'affichage des postes et le recrutement. Les commentaires recueillis portent sur différents points, notamment l'absence d'un système cohérent et le manque de transparence dans le processus d'affichage des postes :

- « On entend souvent parler des offres d'emplois de bouche à oreille. Dans ma province, les pratiques d'embauche varient d'une université à l'autre. Le recrutement se fait parfois sans affichage, ou selon un processus "d'embauche universitaire". C'est comme si on agissait sur un coup de tête. »  
— Nouveau spécialiste en radiologie diagnostique certifié
- « Les pratiques d'embauche des hôpitaux ne sont pas équitables; les candidats ne sont pas tous convoqués en entrevue ou n'ont pas les mêmes chances. Les postes sont offerts à des candidats sélectionnés à l'avance; c'est le cas dans plusieurs hôpitaux. »  
— Nouvel hématalogue certifié
- « L'affichage des postes n'est pas transparent. Les postes sont souvent affichés une fois que l'hôpital a trouvé un titulaire, et uniquement parce que le gouvernement l'oblige. Les postes sont habituellement déjà comblés par de nouveaux candidats qui ont communiqué personnellement avec l'hôpital bien avant l'affichage de dernière minute. »  
— Nouveau chirurgien orthopédiste certifié

- « Le processus de recrutement varie selon les provinces. Nous ne sommes pas suffisamment informés. »  
— Nouvel interniste certifié
- « Les postes sont destinés aux spécialistes en milieu de carrière et non à ceux en début de carrière. Il arrive souvent que les postes ne soient pas affichés, ou que l'on ait déjà pressenti un candidat à l'interne. »  
— Nouveau spécialiste certifié en santé publique et en médecine préventive

## Préférences et facteurs personnels

Les nouveaux spécialistes certifiés ont clairement indiqué que divers facteurs et besoins personnels peuvent influencer leur choix professionnel, notamment le désir ou la nécessité de rester près de la famille (Enquête sur l'emploi : 33 %; Enquête de suivi : 29 %) et l'emploi du conjoint/de la conjointe (Enquête sur l'emploi : 21 %; Enquête de suivi : 25 %).



« [Je] ne peux pas déménager, car mon époux a un emploi : j'ai déjà sacrifié cinq années de formation en vivant dans différentes villes. »

— Nouvelle anesthésiologiste certifiée



« Mon conjoint est aussi chirurgien, et nous sommes limités par le fait d'avoir besoin de deux postes en chirurgie dans la même ville! »

— Nouvelle chirurgienne généraliste certifiée



« Je ne veux pas déménager dans une petite ville. »

— Nouvel anesthésiologiste certifié



Le lieu de la pratique est aussi un facteur pour certains nouveaux spécialistes à la recherche d'un emploi. À l'instar des résultats de l'Enquête sur l'emploi du Collège royal de 2013<sup>19</sup>, certains répondants ont déclaré ne pas vouloir vivre en milieu rural ou éloigné (Enquête sur l'emploi : 26 %; Enquête de suivi 21 %). Une telle réticence pourrait être associée aux facteurs personnels énoncés plus haut, notamment l'éducation et la sécurité des enfants ainsi que le soutien familial<sup>23</sup> – des facteurs notoires qui influencent le choix d'exercer en milieu rural.

### Limites des ressources

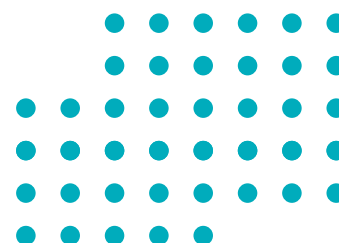
Les nouveaux spécialistes citent souvent le manque de ressources disponibles dans le réseau de la santé (p. ex., financement, temps d'accès aux salles d'opération) ainsi que le départ à la retraite tardif des médecins et chirurgiens chevronnés (et leur hésitation à partager les ressources) au titre des obstacles à l'obtention d'un emploi. Ces observations concordent avec les résultats de la première Enquête sur l'emploi du Collège royal<sup>19</sup>.

Certains répondants nous ont dit :

- « La compétition est de plus en plus féroce dans la recherche d'emploi. Selon les autorités locales de la santé publique en Colombie-Britannique, en raison des importantes restrictions budgétaires touchant les hôpitaux, aucune embauche n'est possible à moins qu'un urologue ne prenne sa retraite. Nous avons l'impression que ces restrictions budgétaires ne feront que s'aggraver au fil des ans. »  
— Nouvel urologue certifié

- « Il n'y a aucun emploi dans les centres universitaires où j'ai suivi ma formation. J'ai fait beaucoup de recherche et suivi de nombreuses formations. Certains hôpitaux voudraient m'embaucher, mais ils n'ont ni le financement ni le temps d'accès aux salles d'opération requis, donc il n'y a pas d'emploi. Les chirurgiens plus âgés ne veulent pas partir à la retraite. »  
— Nouveau spécialiste certifié en chirurgie générale oncologique
- « Les spécialistes actuellement en poste dans ma région et dans mon domaine ne veulent pas partager leur charge de travail avec de nouveaux consultants. »  
— Nouveau pneumologue certifié
- « Les postes affichés comportent peu de temps en salle d'opération ou en clinique, ou pas du tout; ils consistent surtout en une couverture de la garde, avec des ressources limitées. »  
— Nouveau chirurgien plasticien certifié

Les problèmes liés aux ressources nécessaires à la pratique, dont le personnel et l'infrastructure, persistent partout au pays. Ainsi, la « fiche de rapport » de 2018 publiée par *Vancouver Coastal Health* révèle que les problèmes liés au temps d'attente perdurent « en raison d'une pénurie sans précédent d'infirmières de salle d'opération au Vancouver Acute et, à un moindre degré mais tout de même significatif au Lions Gate Hospital. Les ressources de salle d'opération étant réduites ou insuffisantes pour répondre à la demande, les chirurgiens prodiguent des soins aux patients dont les besoins sont plus urgents en priorité, et les cas moins urgents attendent plus longtemps. »<sup>18</sup>.



## 6.5 Quels sont les éléments favorisant l'obtention d'un emploi?

Nous avons demandé aux participants à l'Enquête de suivi de réfléchir aux éléments qui leur ont permis de décrocher un emploi dans les 12 à 17 mois suivant l'obtention de leur certificat. Sans égard au fait qu'ils aient décroché ou non un emploi au moment de l'Enquête de suivi, les répondants ont convenu de trois grands thèmes à prendre en compte dans la recherche d'emploi : le réseautage, une formation supplémentaire et une ouverture quant au type et au lieu de pratique recherchés. Ces thèmes sont présentés plus en détail ci-dessous.

### Le réseautage : l'élément le plus cité

Les répondants ont insisté sur l'importance des techniques de réseautage, notamment la participation à des conférences et l'utilisation des réseaux existants (mentors, superviseurs) pour élargir leur réseau de contacts. D'après les réponses obtenues, le réseautage sert à plusieurs fins : il permet de mieux connaître les possibilités d'emploi, de trouver des informations au sujet des postes qui ne sont pas affichés et d'accroître la visibilité en tant que chercheur d'emploi.

- « Établissez le plus de liens possible durant la résidence et entretenez-les tout au long des stages de perfectionnement et par la suite. C'est en vous faisant connaître que vous serez informés des offres d'emploi. NE VOUS FIEZ PAS UNIQUEMENT AUX SITES D'EMPLOIS! »  
— Nouveau chirurgien orthopédiste certifié
- « Trouvez des mentors qui ont de bonnes relations et qui peuvent faire des appels pour vous aider à avoir accès aux postes qui ne sont pas affichés. »  
— Nouveau radio-oncologue certifié

- « J'ai travaillé fort durant mon stage de perfectionnement afin de gagner l'appui de mes superviseurs et je discutais souvent des occasions d'emploi avec eux pour qu'ils appuient ma candidature. »  
— Nouvel ophtalmologiste certifié
- « Assistez aux conférences et tâchez de rencontrer des gens et de créer des liens (n'hésitez pas à leur dire que vous cherchez un emploi). »  
— Nouveau cardiologue certifié
- « Discutez avec vos collègues, établissez des liens, envoyez des courriels aux directeurs de département, assistez à des réunions pour multiplier les occasions de rencontrer les bonnes personnes. »  
— Nouveau gastroentérologue certifié

### Suivre une formation supplémentaire

Bon nombre de répondants à l'Enquête de suivi ont cité l'importance de suivre une formation supplémentaire — comme des stages de perfectionnement ou des études supérieures — au titre des facteurs qui favorisent l'obtention d'un emploi. Voici ce qu'ils ont dit :

- « Faites un stage de perfectionnement dans un domaine en demande (p. ex., pédiatrie, chirurgie du pied et de la cheville). »  
— Nouveau chirurgien orthopédiste certifié
- « Préparez-vous à faire au moins un stage de perfectionnement avant de décrocher un poste de spécialiste à temps plein. Tout dépend de la spécialité et des fluctuations des postes disponibles. »  
— Nouveau radio-oncologue certifié
- « Planifiez d'autres stages de perfectionnement au cas où vous ne trouveriez pas d'emploi après le premier. »  
— Nouveau chirurgien plasticien certifié
- « Si vous suivez un programme de résidence en chirurgie, il est quasi indispensable de suivre un stage de perfectionnement pour décrocher un emploi. Il faut aussi envisager de faire une maîtrise, surtout dans les grands centres urbains. »  
— Nouvel urologue certifié

Les chercheurs d'emploi ne sont pas les seuls à croire qu'une formation supplémentaire augmente les chances de décrocher un emploi clinique. Comme il est indiqué à la section 4.2 ci-dessus, selon 54 % des nouveaux spécialistes certifiés ayant déclaré dans l'enquête initiale qu'ils suivaient une formation supplémentaire au lieu de commencer à exercer à ce stade de leur carrière, la formation supplémentaire favorise l'obtention d'un emploi.

Les données du Répertoire canadien sur l'éducation post-M.D. (RCEP) confirment ces tendances. Le RCEP est une base de données nationale sur l'ensemble des résidents et participants à des stages de perfectionnement au Canada. Les données du RCEP confirment des hausses importantes du nombre de stagiaires inscrits à des programmes de perfectionnement dans certaines des disciplines les plus touchées par les problèmes d'emploi<sup>24</sup>.

#### **Ouverture quant au type et au lieu de pratique recherchés**

De nombreux répondants à l'Enquête sur l'emploi du Collège royal ont déclaré que les préférences relatives au lieu et au type de pratique constituent un obstacle à l'obtention d'un emploi. En revanche, les chercheurs d'emploi ayant répondu à l'Enquête de suivi ont suggéré aux nouveaux spécialistes certifiés de faire preuve d'ouverture quant au type et au lieu de pratique recherchés.

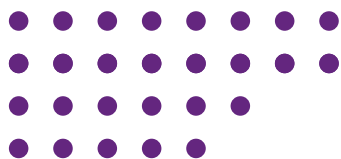
Gérez les attentes relatives au poste :

- « J'ai dû accepter d'exercer en milieu communautaire même si les compétences acquises durant mon stage de perfectionnement ne me seront pas nécessairement utiles. »  
— Nouveau chirurgien plasticien certifié

- « Au bout du compte, soyez ouverts à l'idée de ne pas décrocher votre emploi de rêve... mais vous serez peut-être heureux et prospère dans le poste que vous occuperez. »  
— Nouvel anesthésiologiste certifié
- « Soyez prêts à accepter un poste qui n'englobe pas nécessairement vos tâches idéales. Mesurez l'importance relative que vous accordez à vos objectifs et à l'obtention d'un emploi (revenu immédiat) par rapport au fait de décrocher le "bon" emploi. »  
— Nouveau psychiatre certifié
- « Acceptez les suppléances pour le moment, car le marché est saturé. »  
— Nouvel anesthésiologiste certifié

Faites preuve d'ouverture quant au lieu de pratique au Canada :

- « Ne vous attachez pas à la ville où vous résidez actuellement. Soyez ouverts à l'idée de devoir déménager pour poursuivre votre carrière idéale. »  
— Nouvel oncologue médical certifié
- « Faites le plus de suppléances possible dans les endroits où vous aimeriez travailler (le recrutement fonctionne dans les deux sens). »  
— Nouveau cardiologue certifié
- « Soyez patients, posez votre candidature partout où vous le pouvez, ne vous limitez pas à une région géographique. »  
— Nouveau spécialiste certifié en soins intensifs



Soyez disposés à déménager à l'étranger :

- « J'ai aussi décroché un poste permanent à temps plein aux États-Unis; en passant l'USMLE et l'examen du Conseil médical des États-Unis, j'ai eu accès à des postes qui se font plutôt rares au Canada. »  
— Nouveau radio-oncologue certifié
- « Cherchez aussi des emplois à l'extérieur du Canada, passez les examens d'obtention du permis d'exercice des États-Unis et obtenez la certification américaine... »  
— Nouveau radio-oncologue certifié
- « Assurez-vous d'avoir les documents requis pour postuler à l'étranger... »  
— Nouvel urologue certifié

## Quitter le Canada : un autre exode des cerveaux?

Un nombre élevé de répondants envisage de poursuivre leur carrière ailleurs qu'au Canada (particulièrement aux États-Unis) compte tenu du marché de l'emploi actuel.

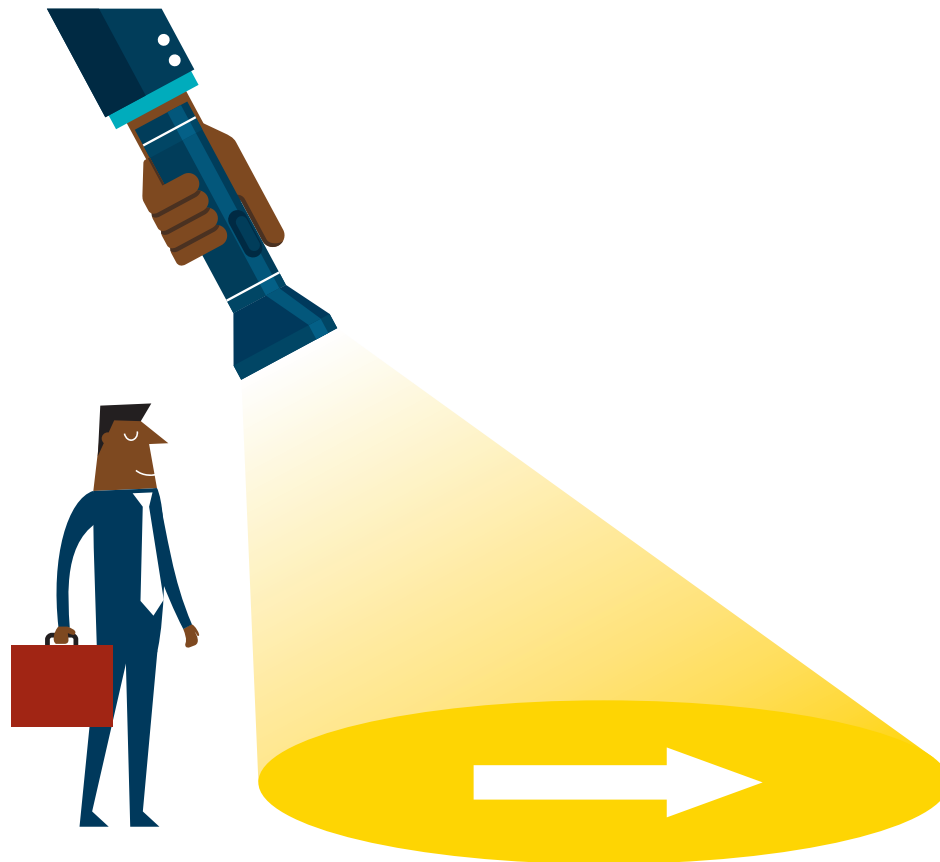


## 7. Prochains rapports : examen approfondi des données

---

Le présent rapport fait état des résultats généraux des tendances de l'emploi de 7178 nouveaux médecins spécialistes et surspécialistes certifiés par le Collège royal, ainsi que des facteurs qui ont contribué ou nui à l'obtention d'un emploi. De nombreux autres facteurs doivent être explorés. Les prochains rapports techniques analyseront des questions récurrentes liées aux effectifs médicaux, à savoir :

- La suppléance est-elle un choix ou une nécessité? Notre enquête nous a permis de demander aux nouveaux spécialistes certifiés si le fait d'accepter un poste de suppléance (remplacement temporaire) constitue un choix de carrière satisfaisant ou la seule solution au chômage. Un prochain rapport analysera les types d'emplois occupés par les nouveaux spécialistes et surspécialistes (suppléance, temps plein, temps partiel), le lieu où ces postes sont offerts (milieu urbain, rural) et le degré de satisfaction des titulaires à l'égard de leur poste;
- Les tendances de l'emploi sont-elles les mêmes pour les hommes et les femmes? Cette analyse portera notamment sur les écarts entre les hommes et les femmes en ce qui a trait à l'obtention d'un emploi, à la poursuite de la formation, aux types de postes obtenus et au degré de satisfaction.





## 8. Conclusion

---

Depuis la publication du rapport en 2013, nous nous efforçons de rejeter la conclusion selon laquelle le chômage des médecins découle d'un excédent d'effectifs. Les recherches effectuées depuis 2011 démontrent clairement que les problèmes liés à l'emploi des médecins sont multifactoriels et qu'ils découlent en fait de lacunes dans la planification des effectifs et des soins de santé.

La planification des effectifs vise actuellement à harmoniser l'affectation des médecins et les besoins de la société en matière de santé. Ces points revêtent de l'importance, mais d'autres éléments clés ne sont pas pris en considération, notamment le lien entre les ressources nécessaires à la pratique et l'employabilité.

L'Enquête sur l'emploi du Collège royal dégage d'autres facteurs qui influencent l'employabilité des médecins, notamment l'accès aux offres d'emploi et la transparence des affichages ainsi que les besoins et préférences des chercheurs d'emploi. Certains enjeux sont plus complexes, d'autres peuvent être abordés plus aisément.

Nous pourrions par exemple tenter de comprendre pourquoi un seul résident sur cinq sait assurément où consulter les offres d'emploi.

Dans le cadre de la présente étude, les nouveaux spécialistes et surspécialistes certifiés formulent des commentaires susceptibles d'aider les autres dans leur recherche d'emploi. Ils encouragent notamment les chercheurs d'emploi à établir des réseaux pour mieux connaître les offres d'emploi, à suivre une formation supplémentaire et à faire preuve d'ouverture quant au lieu où ils souhaitent travailler. Ces conseils pourraient appuyer les efforts déployés au pays en matière d'orientation.

L'Enquête sur l'emploi du Collège royal a pour but de trouver des solutions aux problèmes liés à l'emploi des médecins, d'améliorer la planification des effectifs médicaux et d'éclairer le choix de carrière. Le Collège royal poursuit la collecte et l'analyse de données; d'autres rapports suivront.



# Annexe : Sommaire des changements apportés aux données de 2017

Une erreur de syntaxe a été constatée dans les calculs liés à la situation d'emploi des répondants à l'Enquête sur l'emploi de 2017. Ainsi, les données publiées le 1<sup>er</sup> mai 2019 ont été révisées en octobre 2019.

Voici donc les données initialement publiées et les données corrigées de l'Enquête sur l'emploi de 2017 :

## Enquête sur l'emploi de 2017 : Situation d'emploi générale

	Nombre	Pourcentage
Emploi trouvé	352 434	33-41 %
Formation supplémentaire déjà prévue	453 457	43 %
Pas d'emploi, poursuite de la formation	75 77	7 %
Pas d'emploi, pas de poursuite de la formation	126 52	12-15 %
Pas encore postulé à un emploi	24	3-2 %
Aucune réponse	26	2 %

## Références

<sup>1</sup>Adams, O., Chauhan, T.S., & Buske, L. (2017). Assessing the prospects for physician supply and demand in Canada: Wishing it was rocket science. *Healthcare Management Forum*, 30(4), 181-186.

<sup>2</sup>Institut canadien d'information sur la santé. *Base de données médicales Scott's : tableaux de données*. [En ligne] <https://www.cihi.ca/fr/les-medecins-au-canada>

<sup>3</sup>Brandt, M. G., Scott, G. M., Doyle, P. C., & Ballagh, R. H. (2014). Otolaryngology – Head and Neck Surgeon unemployment in Canada: A cross-sectional survey of graduating Otolaryngology - Head and Neck Surgery residents. *Journal of Otolaryngology - Head & Neck Surgery*, 43.

<sup>4</sup>Cooper, J. A., Dubois, L., Power, A. H., DeRose, G., MacKenzie, K. S., & Forbes, T. L. (2015). Canadian vascular surgery residents' perceptions regarding future job opportunities. *Vascular*, 23(3), 253-259.

<sup>5</sup>Kondro, W. (2004). New neurosurgeons left jobless: Where's the plan? *CMAJ*, 170(9).

<sup>6</sup>Manusow, J. S., Buys, Y. M., & Bellan, L. (2016). The underemployed ophthalmologist - results of a survey of recent ophthalmology graduates. *Canadian Journal of Ophthalmology*, 51(3), 147-153.

<sup>7</sup>Razik, R., Cino, M., Directors, C. G., & Nguyen, G. C. (2013). Employment prospects and trends for gastroenterology trainees in Canada: A nationwide survey. *Canadian Journal of Gastroenterology*, 27(11), 647-652.



- <sup>8</sup>Strickland, M., & Datta, I. (2018). Idle hands? What we know about surgeon unemployment in Canada. *Canadian Journal of Surgery*, 61(2), 82-84.
- <sup>9</sup>Sullivan, P. (1997). For first time, unemployment line awaits group of new Canadian specialists. *Canadian Medical Association Journal*, 156, 1739-41.
- <sup>10</sup>Vogel, L. (2014). National summit on physician employment finds no quick fixes for specialist job shortages. *Canadian Medical Association Journal*, 186(5), 331.
- <sup>11</sup>Wakearm, E., & Feinberg, S. (2016). Surgeon unemployment: Would practice sharing be a viable solution? *Canadian Journal of Surgery*, 59(2), 141-142.
- <sup>12</sup>Williams, L. S. (1993). Future looks bleak for new MDs as practice limitations become national issue. *Canadian Medical Association Journal*, 148(12), 2175-2180.
- <sup>13</sup>Association canadienne d'orthopédie *Bulletin no 120*, été 2018. Page 39. [En ligne] [https://issuu.com/coa-aco/docs/summer\\_2018\\_coa\\_bulletin](https://issuu.com/coa-aco/docs/summer_2018_coa_bulletin)
- <sup>14</sup>Institut canadien d'information sur la santé (2018). *Base de données nationale sur les médecins, 2015-2016* (Demande de données personnalisées).
- <sup>15</sup>Institut canadien d'information sur la santé (2018). *Les temps d'attente pour les interventions prioritaires au Canada, 2017*. [En ligne] <https://www.cihi.ca/fr/les-temps-dattente-pour-les-interventions-prioritaires-au-canada-2017>.
- <sup>16</sup>Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (2018). *Enquête de suivi sur l'emploi 2013-2016*. Ottawa (Ontario).
- <sup>17</sup>Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (2018). *Base de connaissances sur les effectifs médicaux 2.0*. [En ligne] <http://www.royalcollege.ca/rcsite/health-policy/medical-workforce-knowledgebase-f>
- <sup>18</sup>Vancouver Coastal Health. (9 mars 2018). *Our Health Care Report Card*. [En ligne] <http://www.vch.ca/Documents/Report-Card-Mar-9-2018.pdf>, page 9.
- <sup>19</sup>Fréchette, D., Hollenberg, D., Shrichand, A., Jacob, C., & Datta, I. 2013. *Quelle est la réalité sous-jacente au chômage des spécialistes au Canada? Trop de médecins ou pas assez? Constatations de l'Enquête sur l'emploi du Collège royal – 2013*. Ottawa (Ontario): Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada.
- <sup>20</sup>Institut canadien d'information sur la santé. *Résultats du Canada : Enquête internationale de 2016 du Fonds du Commonwealth sur les politiques de santé réalisée auprès d'adultes de 11 pays*. [En ligne] <https://www.cihi.ca/fr/lenquete-2016-du-fonds-du-commonwealth>
- <sup>21</sup>Répertoire canadien sur l'éducation post-M.D. *Possibilités d'emploi pour les médecins au Canada*.
- <sup>22</sup>Médecins résidents du Canada. *Sondage national de 2018 auprès des résidents*. [En ligne] <https://residentdoctors.ca/fr/publications/sondages-nationaux-aupres-des-residents/nrs-2018/>
- <sup>23</sup>Rourke, J. Increasing the number of rural physicians. *Canadian Medical Association Journal*, 178(3), 322-325.
- <sup>24</sup>Répertoire canadien sur l'éducation post-MD. *Fiche de renseignements : Tendances liées à la formation des associés*. [En ligne] <https://caper.ca/~assets/FellowshipTrainingFr.pdf>



**ROYAL COLLEGE**  
OF PHYSICIANS AND SURGEONS OF CANADA  
**COLLÈGE ROYAL**  
DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS DU CANADA